



STRUCTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORDRE

Président	Poste à la présidence à temps partiel élu au suffrage universel des membres (décision du mode d'élection, AGA 1994-10-07)
Directeur général	Engagé à temps plein

Sections régionales	Nombre d'administrateur(s) élu(s)
1. Bas-St-Laurent – Gaspésie	1
2. Saguenay – Lac-Saint-Jean – Nord-du-Québec	1
3. Québec	5
4. Mauricie	1
5. Estrie – Montérégie – Centre-du- Québec	1
6. Montréal – Lanaudière	1
7. Outaouais – Laurentides	1
8. Abitibi – Témiscamingue	1
9. Côte-Nord	1

Administrateurs nommés par l'Office des professions	4
--	----------